



Communiqué de presse
27 novembre 2019

ClubFunding : 100 millions d’euros prêtés par une communauté d’investisseurs en croissance

Avec plus de 100 millions d’euros prêtés, ClubFunding confirme sa position de leader français des plateformes de prêts par obligations au coeur d’un marché du financement participatif en pleine mutation. Des résultats au vert qui s’appuient sur une communauté d’investisseurs fidèles et toujours plus nombreux.

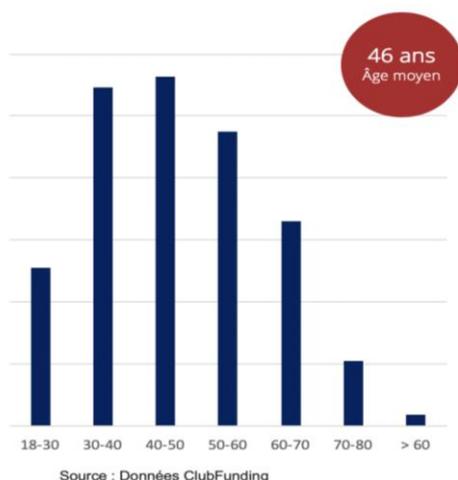
Depuis sa création en 2015, ClubFunding a permis le **financement via l’émission d’obligations de plus de 160 projets** pour un montant total de 100 millions d’euros prêtés. Avec près de 90% des projets financés dans le secteur de l’immobilier, la plateforme a su renforcer en 2019 son positionnement dans ce secteur en réponse à la demande croissante de financement de la part d’acteurs comme les promoteurs immobiliers ou les marchands de biens. ClubFunding comptabilise à ce jour 65 opérations remboursées et continue d’afficher un taux de défaut à 0 %, avec un rendement moyen de 10 %.

Cette année 2019 a été particulièrement marquée par le lancement de 7 projets dont la collecte s’élevait à plus de 2 millions d’euros. *“Suite à la publication du [décret relatif au rehaussement du seuil d’éligibilité des projets de financement participatif](#) en octobre dernier, relevant le plafond par projet et par année à 8 millions d’euros, nous pourrions proposer très prochainement les premières opérations au-delà de 2,5 millions d’euros. Ce soutien des autorités réglementaires nous ouvre de nouvelles perspectives de développement”*, commentent David El Nouchi et David Peronnin, cofondateurs de ClubFunding.

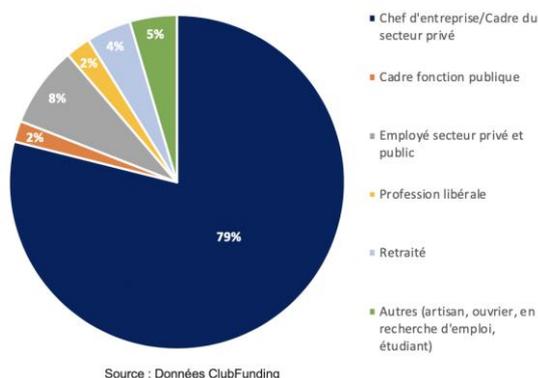
Des investisseurs actifs de plus en plus nombreux

Pour franchir ce cap, ClubFunding a pu s’appuyer sur une communauté d’investisseurs fidèle, active et en constante augmentation, composée essentiellement de cadres âgés en moyenne de 45 ans. **Entre 2015 et 2019, le nombre de prêteurs a ainsi été multiplié par 17.** Preuve que les investisseurs sont toujours plus nombreux au rendez-vous, le temps de collecte par projet est aujourd’hui réduit à seulement quelques heures.

ÂGE MOYEN DES INVESTISSEURS



CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES INVESTISSEURS



Grâce aux dernières évolutions réglementaires, et notamment la Loi Pacte qui a rendu possible l'inscription des titres du financement participatif dans le PEA-PME, de plus en plus de Français s'intéressent au crowdfunding comme support de placement. Un mouvement qui se généralise bien au-delà du bassin parisien.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEURS



Un renouvellement constant de la confiance des investisseurs

Il est à noter que les 2.300 investisseurs actuels investissent rarement dans un seul projet, mais sont actifs dans une dizaine d'opérations, avec un **montant moyen de 6.200€ investi par projet**. Pour Gilbert Waksman, investisseur chez ClubFunding depuis 2015, *“une véritable relation de confiance, parfaitement réciproque dans le dialogue, s'est construite et développée dans le temps autour des 72 projets auxquels j'ai apporté mon soutien financier, réalisés à ce jour dans un parcours sans faute”* ./

Sur un marché où se côtoient aujourd’hui de multiples plateformes plus ou moins spécialisées, Jean-Jacques Pronzac, qui a investi dans 141 projets proposés par ClubFunding depuis 2015, reconnaît *“le professionnalisme et le sérieux de la plateforme avec, depuis le début, une réelle prise en compte de la sécurisation du risque de non remboursement des investisseurs, grâce à des garanties spécifiques adaptées à chaque projet”*.

A propos de ClubFunding

ClubFunding est le leader français des plateformes de prêts par obligations. Il permet aux PME françaises de financer leur développement grâce à l’émission d’obligations, un mode de financement réservé jusque-là aux grands groupes et aux investisseurs professionnels.

ClubFunding s’attache à participer à l’effort gouvernemental en faveur du dynamisme des territoires. Son empreinte fiscale, représentée par les flux fiscaux et parafiscaux injectés par la plateforme (cotisations salariales et patronales, impôt sur les sociétés, taxes, prélèvements sociaux sur les intérêts payés aux prêteurs, précomptes d’IR des investisseurs) représente plus de 2,5 millions d’euros.

ClubFunding® est un Conseiller en Investissements Participatifs (CIP), régulé par l’Autorité des marchés financiers (AMF) et immatriculé au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 15001494.

Plus d’informations sur www.clubfunding.fr

Contacts presse :

Agence Fargo

Kenza Hajjaj – 06 16 83 28 67 – khajjaj@fargo.agency

Amélie Gillot – 06 16 83 04 94– agillot@fargo.agency